cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Droit des usagers en EHPAD – Niveau intermédiaire

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : toute personne intéressée

Prérequis : aucun

Objectifs :
Identifier les droits des résidents et s'approprier les grands principes ;
Connaître le cadre réglementaire du projet personnalisé ;
Analyser ses pratiques professionnelles dans leur relation au résident et à son entourage.

Programme :

1- Droits des résidents : les grands principes

Droits et protection des personnes ;
Les principes d'humanité, de respect et de dignité ;
Le principe d'autonomie ;
La citoyenneté.

2- Les textes législatifs et règlementaires

La loi du 2 janvier 2002, la loi du 4 mars 2002, la loi du 11 février 2005 ;
Réglementation sur les régimes de protection des majeurs (loi du 5 mars 2007) ;
La notion de personne de confiance (loi du 4 mars 2002 (loi du 22 avril 2005 et loi du 2 février 2016).

3- Le respect des droits à travers la loi du 2 janvier 2002

L'élaboration du projet de vie personnalisée et sa co-construction

- Recueil de l'expression des volontés,
- Attentes et désirs de la personne et
- Proposition d'une offre de services et de vie de qualité.

Le cadre de vie chaleureux et protecteur ;
L'accompagnement au quotidien ;
La vie sociale et citoyenne :

- liberté d'aller et venir,
- participation aux tâches de la vie quotidienne et
- activités sociales et culturelles.

Implication de l'entourage familial et des proches.

4- Le droit à l'information

Programme de formation

L'accès au dossier médical des résidents en EHPAD : principes de transparence et de traçabilité ;
La personne de confiance et les directives anticipées ;
Le droit à l'information des personnes vulnérables.

5- Le dossier unique du résident
Eléments constitutifs et structure ;
Les intervenants et leur coordination ;
Les modalités de communication du dossier au résident.

6- Devoirs et obligations des professionnels
Le respect du secret professionnel ;
Gérer les relations avec le résident et son entourage ;
Le traitement des demandes de nouvelles par téléphone ;
Que faire en cas de litige ou de conflits ?.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).